GRANULAND

PLUS & FIBRÉ

GRANULATS LÉGERS DE BOIS NEUTRALISÉ POUR BÉTONS ET MORTIERS LÉGERS ISOLANTS (CHAPES ET DALLES LÉGÈRES ISOLANTES)

Légèreté
De 30 à 50 kg/m² en 5 cm d'épaisseur

Résistance à la compression
Supporte des charges de 150 à 500/m2. La chape est vissable et clouable.

Isolation thermique
Conductivté thermique de 0.15 à 0.25 W/m.K.

Ininflammabilité
Classé au feu M1, inaltérable dans le temps.

Isolation phonique
Bruit d'impact : associé à un film assourdissant, gain de 20 à 30 dB (A).
Bruit aérien : gain jusqu'à 40 dB (A).

Economie
Pose de carrelage collé sans chape rapportée, sans enduit de lissage, après simple surfaçage, pour une économie de main d'œuvre. Application rapide et finitions simples, permettant d'importants gains de productivité.

APPLICATIONS À TOUT TYPE DE SUPPORT...

Les chapes réalisées avec le **GRANULAND PLUS** ou le **GRANULAND FIBRÉ** conviennent aux configurations de supports les plus variées : plancher en bois, et dérivés bois, plancher béton - dalle pleine de béton, plancher hourdis et augets plâtres ou briques -, structure métallique/bac acier, terre plein, hérisson.

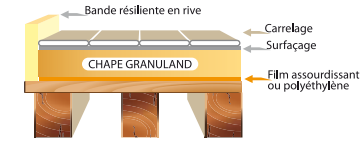

Chape sur plancher bois

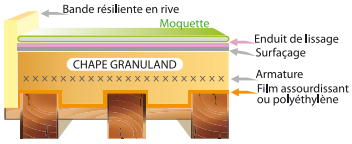

Chape entre solives

Dalle isolante sur terre plein

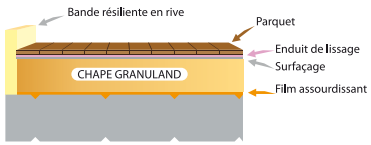

Chape sur plancher béton

Granulats légers de bois neutralisé. Adjuvantés de fibres polypropylène extrudées pour la réalisation de chapes légères et isolantes.

Granulats légers de bois neutralisé pour la réalisation de chapes légères et isolantes.

...MÊME EN COLOMBAGE

Préparation :

- clouer un liteau de 3 cm sur toute la hauteur du colombage **(4)**
- larder les colombages de pointes de 100 **(5)**
- coffrer et couler le béton, à base de GRANULAND FIBRÉ **(2)**
- réaliser après 28 jours de séchage l'enduit de finition **(3)** (nous consulter).

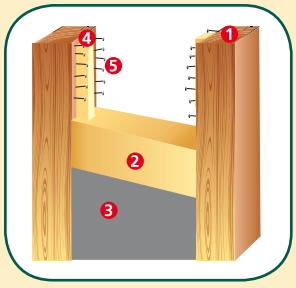

Béton isolant entre colombage (formule chape légère renforcée)

GRANULAND
PLUS & FIBRÉ

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

EPAISSEUR DE LA CHAPE
Minimum 5 cm. Dans le cas de fortes épaisseurs (15 cm et plus), utiliser la composition **CHAPE SUPER LÉGÈRE.** Dans les cas extrêmes, une sous couche de polystyrène en plaques de classe 1 peut être réalisée. Prévoir alors de recouvrir cette sous-couche par au moins 7 cm de chape composition légère.

ARMATURE
Treillis soudé 50 x 50 (650 g/m²) ou treillis soudé 100 x100 entre solives (fil de 3 mm).

SUPPORT SENSIBLE À L'EAU
Mise en place d'un film polyéthylène de 150 à 200 µ. Chevauchement des lés de 15 cm.

REVÊTEMENT FINAL SONORE (CARRELAGE)
Mise en place d'un film assourdissant, sous-couche acoustique mince SC1 A (indice A ou B suivant la charge d'exploitation du local) non compressible avec bande résiliente en rive. Tassement inférieur à 0,5 mm suivant norme NF p75-301. Chevauchement des lés de 5 cm.

JOINTS DE FRACTIONNEMENT
Réaliser des joints conformément aux DTU 26.2 et 52.1 et en particulier :
- En périphérie des pièces
- Au seuil des portes
- A chaque reprise de la chape
- A l'emplacement des cloisons
- Tous les 25 m² environ

Nous vous conseillons d'utiliser des règles joints en PVC.

SURFAÇAGE AVANT POSE DES REVÊTEMENTS
- Carrelage scellé : la chape est laissée brute.
- Carrelage collé : réaliser un saupoudrage de 3 volumes de sable pour 1 volume de ciment, sur la chape fraîche puis talocher. La pose du carrelage à la colle sera exécutée après 21 jours de séchage minimum.
- Sols plastiques, textiles ou parquets : saupoudrage de 3 volumes de sable pour 1 volume de ciment sur la chape fraîche puis talochage. La pose de ces revêtements sera exécutée après séchage complet de la chape et après application de l'enduit de lissage correspondant (se conformer aux avis techniques et DTU respectifs) sur la chape sèche et surfacée.

Attention à ne pas fermer la surface de la chape par un lissage ou un surdosage en ciment.

PROTECTION
En début de prise, recouvrir la chape par un film polyéthylène pendant 5 jours pour éviter toutes les agressions climatiques et physiques.
Accès circulation piétons : 48 à 96 h.

PRÉPARATION
Incorporer les granulats GRANULAND dans la bétonnière ou dans le malaxeur, ajouter le sable suivi du ciment, laisser malaxer 2 à 3 min. Incorporer ensuite l'eau (malaxage doublé par rapport au traditionnel).

CONDITIONNEMENT
Sac de 50 L sur palette perdue de 60 sacs / Big Bag / Vrac
GRANULAND se réserve le droit de modifier ce document sans préavis.

COMPOSITIONS TYPES ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Chape Super Légère 600 kg/m³ fortes épaisseurs : à partir de 15 cm	**Chape Légère 800 kg/m³** épaisseurs moyennes 5 à 14 cm	**Eco Chape 1000 kg/m³** **et colombage**
Pompable (BPE)	Oui	Oui	Non
Bétonnière	Oui	Oui	Oui
Pompe Transporteuse de chape	Oui	Oui	Non
Pour 1 gâchée 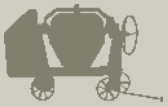			
1 m³	**x 10**	**x 9**	**x 6**
Accès circulation piétons	72 h	48 h	96 h
Observations	Surfaçage par une mini-chape de 10 mm d'épaisseur dosée à 350 kg de ciment	Surfaçage par saupoudrage de 3 volumes de sable pour 1 volume de ciment	Pour chape à base de chaux hydraulique naturelle. Utiliser notre produit **GRANULAND TOUT PRÊT FIBRÉ**

RÈGLE DE CALCUL pour une quantité de GRANULAND/Sable/Ciment en fonction d'une surface donnée

EXEMPLE : Chape à réaliser sur plancher de 70 m²,
Surface : 70 m² x épaisseur 0,05 cm = 3,5 m³ de béton de chape, en fonction de la formule choisie :

Ex : chape légère 800 kg/m³
Granuland = 18 sacs x 3,5 m³ = 63 sacs
Ciment = 9 sacs x 3,5 m³ = 31,5 sacs
Sable = 180 L x 3,5 m³ = 630 L

*Valeurs pour ciment CPJ CEM II/A ou B 32.5. Pour tout complément d'information, se reporter à notre des charges. Les conditions d'emploi du produit restent indicatives. A l'utilisateur d'établir si le produit convient à l'emploi visé. Notre responsabilité ne saurait être engagée. En cas d'inobservation de ce mode de préparation, l'utilisateur assumerait seul ses responsabilités et les conséquences qui pourraient en découler.

*Valeurs pour ciment CPJ CEM II/A ou B 32.5. Pour tout complément d'information, se reporter au cahier des charges. Les conditions d'emploi du produit restent indicatives. A l'utilisateur d'établir si le produit convient à l'emploi visé. Notre responsabilité ne saurait être engagée. En cas d'inobservation de ce mode de préparation, l'utilisateur assumerait seul ses responsabilités et les conséquences qui pourraient en découler.

ZI - BP 51 - 40110 MORCENX
Tél. 05 58 08 11 74
Fax 05 58 07 82 21
granuland@orange.fr

GRANULAND
VOTRE ALLIÉ DURABLE
www.granuland.com